

Référence : ASP/2020/66

22 Octobre 2020

Tables rondes avec les candidats aux élections des juges

Chers États Parties,

J'ai l'honneur par la présente de me référer à l'élection des candidats aux postes de juges de la Cour pénale internationale.

Conformément aux « Modalités pour les Tables rondes publiques en 2020 pour les candidats aux postes de juges », datées du 4 août 2020, qui avaient été approuvées par le Groupe de travail de New York, les tables rondes auront lieu du mardi 3 au vendredi 6 novembre 2020, pour une durée de deux heures et demie chaque jour, à partir de 8h, heure de New York / 14h, heure de La Haye. À chaque table ronde, il y aura cinq candidats.

En raison des restrictions imposées par la COVID-19, les auditions se tiendront virtuellement. La co-moderation des auditions sera assurée par un membre du Bureau et un représentant de la société civile. Les candidats auront l'occasion de se présenter eux-mêmes ainsi que leur candidature et les modérateurs poseront une série de questions aux candidats. Des informations relatives aux modalités des auditions sont jointes à la présente. Des informations complémentaires concernant les dispositions techniques seront fournies en temps voulu par l'intermédiaire du Secrétariat.

Comme il est indiqué dans le document des modalités, je souhaite inviter les États Parties à soumettre des propositions de questions auxquelles répondront les candidats. Les propositions de questions devront être envoyées par courriel à : aselectionquestions@icc-cpi.int d'ici la fin de la journée du mercredi 28 octobre 2020, en précisant si la question est destinée à tous les candidats ou à un candidat en particulier. Les questions complémentaires devront être envoyées à l'adresse courriel ci-dessus au cours des auditions.

La société civile sera également invitée à soumettre des propositions de questions par l'intermédiaire du vice-moderateur.

Une fois les auditions terminées, toutes les questions soumises aux modérateurs (soit préalablement aux séances ou au cours de celles-ci) seront publiées, en précisant qui a soumis chacune des questions. Les enregistrements des auditions seront mis à disposition sur le site web de l'Assemblée.

Dans l'attente de la poursuite de cet échange avec vous tous en cette occasion, je vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments distingués.



O-Gon Kwon
Président
Assemblée des États Parties